

# CLICK

## #183 EN VAL

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SAINT DENIS-EN-VAL - JUILLET 2023



Mairie de  
Saint Denis-en-Val



Dossier

**BIEN SÉCURISER SON HABITATION**  
avant les départs en vacances

## Ca s'est passé



8 mai  
**CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2023**

## 12 mai **VERNISSAGE EXPOSITION DIVERSION**



## SOMMAIRE

Nos entreprises et commerçants p.3 | Dossier sécurité p.4 |  
Vie locale p.6 | Actualités à venir p.7 | Les rendez-vous de la  
médiathèque p.12 | Portrait p.13 | Du côté des assos p.14 | Le  
coin des expressions p.15 | Etat civil & Agenda p.16

## Le mot du Maire

Chers dionysiennes, chers dionysiens,  
Nous avons bien entendu la préoccupation récurrente dans notre commune, pour preuve le grand nombre de messages, doléances, et mécontentement de votre part à tous, concernant la dégradation des services postaux, la faible amplitude d'ouverture du bureau de Poste, qui pénalise ceux qui travaillent et les fermetures inopinées du bureau, parfois sur plusieurs jours, qui génèrent des problèmes de délais pour tout le monde.

Sachant que le service public de La Poste ne s'améliorera pas, bien au contraire, nous nous sommes mobilisés sur cette notion de service public, et de services à apporter aux dionysiens. Les services postaux seront déplacés, à la rentrée, vers un commerce local, dont l'amplitude horaire permettra de satisfaire toute la population, plus de porte fermée, plus de longues files d'attente, plus de retours de recommandés avant leur délivrance, etc... Ce choix d'un RPC (relais postal commerçant) est important, il repose d'une part sur le volontariat, d'autre part sur l'accès aux services postaux aux mêmes horaires d'ouverture que le commerce, en plein centre bourg.

Nous comprenons bien les interrogations suscitées par cette transformation du service postal, alimentées par une pétition partisane dont le titre très réducteur « Fermeture de la Poste » ne débouche sur aucune explication. Nous serons installés très prochainement sur le marché dominical pour expliquer le transfert des services de la Poste et répondre à toutes les questions.

Plusieurs communes, plus ou moins proches, ont opté pour le relais postal, avec satisfaction.

Beaucoup d'autres seront amenées, dans un avenir proche, à faire de même, dans le seul objectif de répondre à l'attente légitime des habitants de retrouver un service public postal de qualité.

Très bel été à tous



**Le Maire,  
Marie-Philippine LUBET**



# RENCONTRE AVEC La Pièce du Boucher

La Pièce du Boucher a été créée au début des années 1980. Estelle et Stéphane Segouin, natifs d'Orléans, ont repris la boutique en avril 2013, et c'est en 2021 qu'ils décident sa réfection totale avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est alors de moderniser, dynamiser, redonner du cachet, et remettre le magasin dans une bonne situation commerçante.

## Le bien-être animal : une démarche responsable

La boucherie propose de la viande de race Limousine Label Rouge, avec un cahier des charges très strict, comprenant une alimentation saine, le bon développement de l'animal, et son bien-être.



Le veau et l'agneau sont également en provenance du Limousin. Quant au porc, il vient de la région de Chartres, région d'élevage, avec des cochons sur paille, garantissant donc toujours le respect de l'animal. « Nous avons une démarche responsable », précise Stéphane, « démarche qui fait partie intégrante de notre fonctionnement et de notre volonté. C'est primordial ! ».

Une gamme de volaille est également proposée à la vente.

En rayon, les clients découvrent une grande diversité de plats cuisinés, qui changent chaque semaine, ainsi qu'un petit rayon fromages de qualité uniquement. Viennent s'ajouter les produits italiens de la région de Bologne, d'une grande maison datant de 1886. Des produits basques ainsi que corses. Ces derniers proviennent d'un vrai charcutier corse, près de Corte. Quelques produits d'épicerie fine viennent compléter l'ensemble.

La rôtisserie, le week-end à l'entrée du magasin, propose des poulets fermiers, des plats cuisinés, ainsi que différents produits tels que du jambon braisé, du jarret....

## La fabrication maison : une vraie fierté

De plus, Estelle et Stéphane (qui a réalisé son apprentissage chez Mr Gaudemer) font valoir leur fabrication maison : produits festifs ou produits élaborés avec, concernant les grillades, une grande diversité de saucisses que l'on ne trouve nulle part ailleurs (aux truffes par exemple...).

Passionné par sa profession, Stéphane déclare aimer surtout la création, associer les produits, les saveurs : « C'est l'inspiration qui me guide : une odeur, un mot, une discussion... ».

## TRUCS & ASTUCES

- Manger moins de viande, mais manger en de meilleure qualité !

## CONTACT

1 rue de Saint Denis  
02.38.64.92.52  
asea@bbox.fr  
site : lapieceduboucher.metro.biz  
(et réseaux sociaux)

Du mardi au samedi :  
7h-12h30 / 15h30-19h  
Dimanche : 7h-12h30



## BIEN SÉCURISER SON HABITATION AVANT LES DÉPARTS EN VACANCES

Les vacances estivales approchent à grand pas. A cette période, il est essentiel de penser à sécuriser son logement. En effet, en cas d'absence prolongée, les maisons font face à un vrai fléau : les cambriolages. Lors des congés, ils sont plus nombreux. Pour se prémunir des visiteurs indésirables, il est recommandé de prendre certaines précautions, car les maisons vides sont des cibles faciles. De nombreuses solutions existent permettant de partir plus serein. Certes, le risque zéro n'existe pas, mais quelques « moyens » peuvent être mis en place, pour sécuriser les habitations.

### Des conseils d'importance à mettre en application

Damien et Mikaël, de la Police Municipale de Saint Denis en Val, préconisent à tous des conseils qui peuvent paraître évidents mais qui sont, dans la réalité, peu ou pas mis en application. Afin de dissuader efficacement les intrus, une clôture en bon état, sans défauts, accompagnée d'un portail qui ferme bien est la première chose à « mettre en place ». Un point lumineux à détection donnant sur l'entrée pour attirer l'œil dès qu'une personne s'y approche peut se révéler utile... Le plus efficace restant l'alarme (ou alerte) sonore pour déranger le



“ L'opération tranquillité Vacances, un service efficace de Saint Denis-en-Val ”



## LES ANIMAUX DE COMPAGNIES & LES VACANCES



plus possible les cambrioleurs. La caméra factice, avec macarons sur le portail et/ou la porte d'entrée, peut également être dissuasive.

Et avant le départ, il est impératif de prendre le temps de faire le tour de son habitation, en s'assurant du bon verrouillage de toutes les issues, sans défauts aux fenêtres, et les volets bien fermés. Des ouvrants de bonne qualité apportant moins de risques !

Enfin, une liste des objets de valeur doit être réalisée, avec toutes les références, les factures, les numéros de séries... et l'ensemble bien caché à l'intérieur de la maison. « N'oublions pas que les cambriolages s'appuient le plus souvent sur de l'opportunisme » tiennent à préciser Damien et Mikaël.

### L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) : un service efficace de la Police Municipale

L'OTV est un système de lutte contre le cambriolage, créé en 1974. Elle permet de faire surveiller par les services de police une habitation (ou un commerce) vacant pendant les vacances scolaires ou les longs week-ends. Lors de toute absence du domicile, chacun a la possibilité de s'inscrire à l'OTV en remplissant une feuille disponible en mairie ou directement à la Police

Municipale (service gratuit). Cette dernière se charge alors de surveiller le logement, en organisant des patrouilles aux abords du domicile : tour du jardin, vérification des ouvertures et des portants, fermeture de tous les axes d'entrée...Le propriétaire est prévenu en cas d'anomalies (cambriolages, dégradations...).

La fréquence de ces patrouilles est faite de manière aléatoire, sans routine. Durant la période estivale, ce sont 10 à 15 habitations par jour qui sont surveillées, et ce souvent toutes les 48 heures.

Un logiciel de police avec toutes les OTV est mis à disposition du service. « Nous avons l'avantage de bien connaître le secteur. C'est le but de la police de proximité. De plus, nous connaissons les maisons les plus vulnérables, d'où une efficacité accrue et une large diminution des risques, « Nous dissuadons et rassurons », déclarent Damien et Mikaël. « Il ne faut pas hésiter à nous signaler des comportements douteux ou suspects, une relation de confiance doit s'installer entre les habitants et notre service ».

### CONTACT

Police Municipale 60 rue de St Denis  
02.38.76.46.85 ou 06.08.68.16.40  
[policemunicipale@saintdenisenvall.com](mailto:policemunicipale@saintdenisenvall.com)

Les propriétaires de chiens sont invités à prendre toutes les mesures possibles pour limiter les aboiements de leurs animaux. La divagation d'animaux est sanctionnée par une amende de 22€ assortie d'indemnités de garde s'élevant à 10€ (tarif 2023) et d'un droit de fourrière.

Les aires de jeux et espaces verts municipaux sont des lieux de vie communs qui ne sont pas destinés à recevoir les déjections animales.

Il est rappelé que toute initiative personnelle visant à éliminer les chats est légalement interdite et tombe sous le coup de l'article 521-1 du Code Pénal, qui punit de 2 ans d'emprisonnement et 3 000€ d'amende tout sévère grave ou acte de cruauté envers un animal. Notamment, la détention et l'utilisation de pièges à mâchoires sont légalement strictement interdites.



Beaucoup de pensions pour animaux de compagnie existent dans le Loiret dont la plus proche est : **Les 3 chênes à Sandillon n'hésitez pas à vous renseigner.**

## CRÉATION D'UN SERVICE DEVELOPPEMENT DURABLE À LA MAIRIE DEPUIS MAI 2023

Fort du constat de la nécessité d'orienter les politiques publiques vers des actions contribuant aux accords de la COP de Paris : à savoir limiter le réchauffement climatique de 1.5 °C par rapport à l'ère préindustrielle ; la commune de St Denis en Val a souhaité renforcer ses effectifs en recrutant une chargée de développement durable.

Lucile Voge a été recrutée via un contrat de projet pour une durée de 18 mois.

Ce poste a pour objectif de piloter les opérations en lien avec la transition écologique, de mettre en œuvre des

actions de sensibilisation tant en interne au sein des services communaux et également à destination des citoyens.

Plusieurs chantiers sont déjà en cours d'élaboration, avec notamment la rénovation des groupes scolaires, le déploiement de bornes de recharges électriques (en lien avec la Métropole d'Orléans), la préparation à la mise en œuvre du tri des biodéchets dans les cantines scolaires, la réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale et l'élaboration d'ateliers de sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement.



## LES ÉCO-GESTES AU JARDIN

### Comment économiser l'eau dans votre jardin cet été ?

L'été 2022 a été marqué par des températures supérieures aux moyennes habituelles et une sécheresse sans précédent. La pluviométrie hivernale n'a pas permis de reconstituer complètement les nappes et l'été 2023 s'annonce également plus chaud que la normale.

Dans cette perspective, voici quelques conseils pour économiser l'eau dans les jardins

1

**Pailler pour éviter l'évaporation :**  
Récupérer les feuilles mortes de l'hiver précédent et l'herbe des premières tontes et broyer les branchages issues des tailles hivernales.

2

**Biner après une averse pour préserver l'humidité accumulée.**

3

**Privilégier le mulching :** tondre sans ramasser et broyer finement l'herbe pour offrir un paillis naturel à la pelouse.

4

**Arroser en soirée ou la nuit lors des fortes chaleurs.**

5

**Privilégier l'arrosage individuel :** arrosoir, goutte-à-goutte, tuyaux microporeux...

6

**Récupérer l'eau de pluie par l'installation de récupérateurs connectés aux descentes de gouttières.**

7

**Installer des oyas (ou ollas) au milieu des potagers et parterres de plantes.** On en trouve facilement en jardinerie mais il est également possible d'en fabriquer à moindre coût.



### TIPS FABRICATION D'UN OYAS

Pour fabriquer un oya, il vous faut un pot en terre cuite poreux (bien vérifier que le pot laisse passer l'eau en le remplissant et en observant des microgouttelettes sortir par les parois), un bouchon de liège pour boucher le fond (ou du mortier ou de la silicone) et une soucoupe de pot en guise de couvercle pour éviter l'évaporation.

Le pot est à enterrer au milieu des plantations. Le diamètre du pot est équivalent au diamètre de diffusion. Pour un pot de 35 cm de diamètre, on peut planter environ 5 plants de tomates autour.

Ce système permet d'économiser 50% d'eau et fait gagner du temps de travail au jardin car un remplissage une fois par semaine suffit à l'alimenter.

### ESPACE SOCIAL

#### Espace Démarches Numériques à l'Espace Social



##### C'est quoi?

Un espace équipé d'un ordinateur dans lequel Emmanuel Plasson vous accueillera, sur rendez-vous, pour vos démarches numériques.

##### Pour quelles démarches?

Vous pourrez effectuer vos démarches administratives numériques tel que : carte d'identité, permis de conduire, carte grise, démarches relatives à Pôle-emploi, CAF, demande de retraite, impôts, pension de réversion, aide à l'envoi de mails, assurance maladie, inscription en maison de retraite...

**Ce service est gratuit; il suffit de prendre rendez-vous auprès de l'espace social au 02 38 76 41 33.**

### CCAS

#### "Ateliers mémoires et découverte" pendant le mois de juillet

Le CCAS vous propose des ateliers ludiques et pratiques pour stimuler votre mémoire tout en apprenant et partageant. Les séances consistent à une projection sur grand écran, à partir de thèmes variés, au travers de questions, charades ou énigmes conçues par l'organisme: "Les amis d'Hubert".

Vous pourrez faire travailler vos méninges dans la bonne humeur, sans esprit de compétition.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès d'Emmanuel Plasson au 02 38 76 41 33 pour des séances qui auront lieu les jeudis matin de 10h00 à 11h30, salle de la Gaité, les 6, 13, 20 et 27 juillet.

#### Atelier numérique autour de la pratique du smartphone, tablettes et ordinateur portable en juillet



Emmanuel PLASSON vous propose de constituer un groupe de 6 personnes maximum pour s'initier et échanger autour de vos pratiques numériques et l'utilisation de vos outils.

De niveau débutant à intermédiaire, ces séances ont pour but d'améliorer vos compétences et de connaître d'autres pratiques.

Pour cela : **contacter le 02 38 76 41 33 pour vous inscrire** aux séances qui auront lieu à l'espace social les mardis matin de 10h00 à 11h30 ou après midi de 15h00 à 16h30 entre le 11 juillet et le 1er août.

**Possibilité d'inscription pour les personnes ayant déjà participé auparavant.**



## RELAIS PETITE ENFANCE

En France, les assistants maternels représentent plus de la moitié des 600 000 professionnels de la petite enfance et le 1er mode d'accueil. Mais depuis 2014, leur nombre ne cesse de reculer, ce qui ne facilite pas les démarches des parents pour trouver un mode d'accueil pour leur bébé ou jeune enfant...



### Assistant maternel, pourquoi pas vous ?

Agréé par le service de protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental, l'assistant maternel est une personne référente qui accueille l'enfant pendant ses premières années jusqu'à son entrée à l'école (ou en périscolaire). Tout en accompagnant les parents dans un travail de coéducation. Il accueille avec bienveillance l'enfant dans un espace adapté, en respectant ses besoins. Il communique avec lui, l'observe, est à son écoute et disponible pour lui afin de garantir son bien-être. Ce mode d'accueil permet une réponse individualisée. Les parents sont ses employeurs : conjointement ils établissent un contrat de travail et organisent le cadre éducatif. Chaque jour, l'assistant maternel dialogue et transmet les informations concernant l'enfant.

### Ce métier d'assistant maternel vous intéresse ?

Il possède de nombreux avantages :

**Accompagnement et soutien du relais petite enfance (RPE).**

**Possibilité de travailler seul chez soi ou à plusieurs dans une maison d'assistants maternels (Mam).**

**Bénéficie d'abattement fiscal et n'a pas de frais de transport.**

**Métier dynamique, fait d'échanges humains extrêmement gratifiants**

**58h de formation continue (rémunérée) par an et travaille en partenariat avec le CAF et la PMI**

**Choix de ses employeurs, son emploi du temps, des activités qu'il propose, le nombre d'accueil, le salaire**

**N'a pas de supérieurs hiérarchiques et peut concilier vie familiale et professionnelle en restant présent au domicile**

Le Relais Petite Enfance et le relais emploi communal vous donne rdv le samedi 30 septembre 2023 pour découvrir ce métier lors d'une action « Devenir Assistant maternel en 2023 », renseignements à venir dans le prochain click !

**Informations auprès de l'animatrice du RPE : [rpe@saintdenisval.com](mailto:rpe@saintdenisval.com) ou 02 38 76 88 86**

## Actualités à venir

### Nuisances sonores

Les bruits de tronçonneuses, tondeuses, etc., sont tolérés pendant des plages horaires précises, définies par arrêté municipal :

- Jours ouvrables et samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires de véhicules de locomotion bruyants à moteur s'exposent à une amende de 45 € et l'immobilisation immédiate de leur véhicule.



### Feux de plein air

Le brûlage des résidus de jardin (gazon, feuilles, branches...) est interdit. Les déchets "verts" doivent être déposés à la déchetterie.



## Actualités à venir

### Une rencontre intergénérationnelle au collège Val de Loire (article rédigé par les élèves du dispositif Ulis)



Vendredi 12 mai, après-midi, le groupe « Partage » de Saint Denis en Val est venu au collège Val de Loire.

Tous ensemble, nous avons pris un goûter composé de biscuits, bonbons, café et boissons offerts par le collège.

Nous avons d'abord fait un jeu autour des prénoms, animé par Emmanuel Plasson, pour apprendre à nous connaître. Nous étions 26 : 12 seniors et 14 élèves.

Nous sommes ensuite sortis dans le parc situé à l'arrière du bâtiment pour réaliser un quizz encadré par Mme Guimbaud

et Mme Esteban, sur l'arboretum du collège. Cela consistait à lire un plan créé par les élèves du dispositif ULIS, indiquant l'emplacement des arbres remarquables et répondre aux questions dont les réponses se trouvaient sur les plaques au pied de chacun d'eux.

Enfin, nous avons terminé par un atelier du « club animaux », animé par Mme Thauvin, l'infirmière du collège.

Chacun d'entre nous pouvait brosser, caresser, nourrir les lapins, cochons d'Inde, chinchillas, le chat et le chien « Odor ». Tout le monde était ravi de cet après-midi. Seniors et élèves se sont montrés adorables les uns envers les autres.

**Nous nous retrouverons avec grand plaisir le 9 juin pour un après-midi sportif.**



## CINÉMA PLEIN AIR

30 jours max

Cet été, la commune de Saint Denis en Val organise un cinéma plein air le vendredi 30 juin à 22h00 au stade Chemeau.

Au programme : 30 jours max (Avec Tarek Boudali, Philippe Lacheau, Julien Arruti, José Garcia...), les créateurs de Babysitting et Épouse-moi mon pote.

Dès 20h45 : Foodtruck Paolino Pizza, stand à pop-corn, jeux en bois, structure Arena, basket, jeu du clou et bien sûr des transats à disposition.

**Pas de paiement par carte bancaire, uniquement des espèces.**

Film diffusé sur grand écran à 22h  
(N'oubliez pas vos couvertures).

**CET ÉTÉ SAINT DENIS-EN-VAL ORGANISE ...**

**CINÉMA PLEIN AIR**  
**VENDREDI 30 JUIN**

Stade Chemeau  
22h00

**30 JOURS MAX**  
Avec Tarek Boudali, Philippe Lacheau, Julien Arruti

**ENTRÉE LIBRE DÈS 20H45**  
Transats à disposition et animations : Jeux en bois, Structure Arena gonflable, Basket et Jeu du clou, Foodtruck Paolino Pizza et Stand à pop-corn

PAIEMENT UNIQUEMENT EN ESPÈCES  
**PAS DE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE**

MAIRIE DE  
Saint Denis en Val

Renseignements :  
02.38.76.76.37 ou 02.38.76.44.87



## 13 ET 14 JUILLET

### Programme des festivités

Comme chaque année, notre commune de Saint Denis-en-val organise des festivités pour la fête nationale.

13 juillet :

21h30 : Distribution de lampions

22h30 : Retraite aux flambeaux

23h00 : feu d'artifice

23h15 à 1h00 : Bal avec DJ

14 juillet :

11h00 : cérémonie commémorative

11h15 : Vin d'honneur



## FORUM DES ASSOCIATIONS

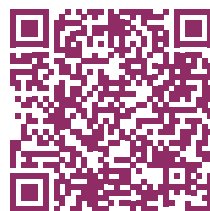


Comme chaque année, la commune et ses associations vous donnent rendez-vous au forum des associations.

Il se déroulera le samedi 9 septembre de 13h30 à 17h00 !

Rendez-vous au Village sportif pour vous renseigner et vous inscrire pour la saison 2023-2024.

En amont, vous pouvez consulter le catalogue des associations sur le site internet de la commune ou directement en flashant ce QR-code.



## Actualités à venir

### Fresque du climat quizz au forum des associations



Envie d'en savoir plus sur les mécanismes du changement climatique et les moyens de passer à l'action ?

L'association Cap Climat Orléans sera présente au forum des associations le 9 septembre 2023 à Saint Denis en Val.

Une version Quizz du célèbre atelier ludique & collaboratif «Fresque du Climat» vous sera proposée afin d'avoir un aperçu des principales causes et conséquences des changements climatiques.

L'association vous présentera également les différentes activités mises en œuvre toute l'année.



**LA FRESQUE  
DU CLIMAT**  
Vous avez toutes les cartes en main



### Diffusion de film familial le mardi 25 juillet

L'espace social vous propose de venir assister à la diffusion gratuite du film "Le Livre de la Jungle" sur grand écran le **mardi 25 juillet à 14h30,**

**Espace Pierre Lanson.**

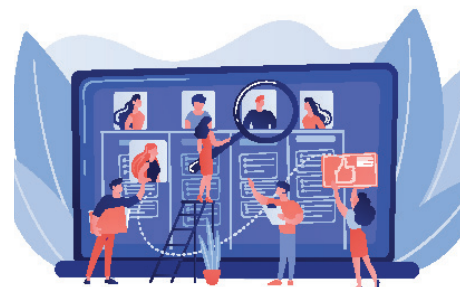
Durée: 1h46 mn.

Il s'agit de la version film de 2016 inspiré du dessin animé tiré de l'œuvre de Rudyard Kipling. Revivez en famille ou découvrez la formidable aventure de Mowgli.

Renseignements au 02 38 76 41 33.

### RECENSEMENT AU SERVICE NATIONAL

Dès 16 ans, il est obligatoire pour le jeune de se présenter à la mairie du domicile pour effectuer cette démarche. Le jeune doit se présenter avec sa carte nationale d'identité ou passeport (en cours de validité et en cas de bi-nationalité, la pièce d'identité étrangère) et le livret de famille.



### La mairie RECRUTE

À chaque fois que la mairie a un poste à pourvoir, elle met l'annonce en priorité sur le site internet de la commune.

Sur son site internet, la mairie de Saint Denis-en-val met régulièrement les offres d'emploi qu'elle reçoit sur et autour de la commune.

Flasher le QR-code pour y avoir accès.



Si vous êtes une entreprise et que vous recrutez, vous pouvez nous envoyer votre demande afin que le relai emploi de Saint Denis-en-val vous mette en relation avec des demandeurs d'emploi qui correspondent à vos attentes et relayer l'information sur les canaux digitaux de la mairie.

### SUITE À VOTRE RECENSEMENT CITOYEN



Vous obtenez une attestation de recensement : cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.

**Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.**



## LE MOT de l' élu

**Pour faire face à la pénurie d'eau,  
soyons tous responsables**

Habituellement, nous aurions parlé de sécheresse aux abords de l'été en demandant aux habitants de restreindre leur consommation d'eau, d'éviter l'arrosage de leurs pelouses et le remplissage des piscines.

Mais cette année, nous observons notre fleuve qui s'amâigrit, victime dès l'hiver de la sécheresse. La Loire affiche à nouveau un record de baisse dans une saison où elle aurait dû regonfler au gré des intempéries et alimenter les espaces naturels qui jouent un rôle important dans l'approvisionnement des nappes phréatiques et le fonctionnement des écosystèmes naturels.

Avec les niveaux actuels de la Loire, c'est tout un écosystème qui est affecté, impactant notre approvisionnement en eau potable.

Nous avons fait de cette année, l'année de la préservation de l'eau. La commune est à l'œuvre pour trouver des solutions pour gérer nos espaces en utilisant le moins d'eau possible.

Nous vous invitons également dès aujourd'hui à vous munir de récupérateurs d'eau et à éviter au maximum l'usage de l'eau potable pour des activités non essentielles.

Vous le voyez, votre commune est à l'œuvre mais nous ne pourrions pas y arriver sans vous. Parce que l'eau est un bien commun, soyons tous citoyens et responsables dans notre consommation.



**Bruno Boissay**  
Adjoint au Maire  
en charge de  
la voiries et des  
espaces verts

**Les gestes à suivre  
selon l'arrêté de  
restriction sécheresse  
du 26 mai 2023**



## Les rendez-vous de la médiathèque



### ANIMATIONS RÉGULIÈRES

**Mardi 11 juillet à 10h30**

**Jeu : défis mortels**

Sur inscription  
À partir de 7 ans.

**Mercredi 12 juillet à 15h00**

**Lectures**

Sur inscription  
À partir de 4 ans.

**Mercredi 19 juillet à 10h30**

**Lectures**

Sur inscription  
De 6 mois à 3 ans.

**Vendredi 21 juillet à 10h30**

**Atelier : Fabrique ton papertoy**

Sur inscription  
À partir de 8 ans.



Coordonnées de la médiathèque : 02.38.49.52.00

Lundi, mardi, jeudi : 15h - 18h  
Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h  
Vendredi : 15h - 18h30  
Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 16h

## Portrait



### Comment se porte l'association ?

HPTL accueille aujourd'hui 104 adhérents. Sa création date de février 2002 et le bilan des 20 années passées est largement positif. Par ses causeries et ses publications, elle a permis de mieux connaître le patrimoine, le passé de notre commune et de notre région.

Depuis le décès de Muguette Rigaud en 2022 (présidente durant 20 ans), elle est devenue une association de type collégial réunissant 9 conseillers élus, avec toujours un groupe de travail, des consultants et des membres élus. Le but étant la recherche, la connaissance, la diffusion et la préservation du patrimoine archéologique, historique, culturel et des traditions de St Denis en Val.

### Que propose-t-elle ?

Elle organise des causeries régulières. En 20 ans, 127 causeries ont été proposées, chacune fréquentée par une moyenne de 80 à 120 auditeurs. Les sujets sont traités par des conférenciers professionnels ou des amateurs passionnés.

## OLIVIER BOURDEAU

Membre du Conseil Collégial de Histoire Patrimoine et Traditions Locales  
Chargé des relations extérieures

Les expositions représentent une part importante de l'activité. Elles sont accompagnées pour les compléter par des causeries. Des expositions plus conséquentes sont proposées à la visite.

De plus, HPTL publie des bulletins périodiques afin de faire une large diffusion de l'activité du groupe de recherches, ceci dans le souci de transmettre les informations recueillies aux générations futures.

Enfin, chaque année, nous participons aux Journées du Patrimoine.

### Avez-vous des projets pour 2023 ?

Nous souhaitons voir finaliser la Maison du Patrimoine, dédier la salle d'exposition à Muguette en lui donnant son nom, apposer une enseigne extérieure rappelant l'usage de ce bâtiment. Nous pourrions alors inaugurer ce lieu de culture.

Concernant nos futurs rendez-vous, lors des Journées du Patrimoine (16 septembre 2023), une visite de l'église avec son histoire et la présentation de son statuaire seront proposées, complétées

d'une exposition rétrospective du monument.

Puis le jeudi 26 octobre, la causerie « Le Vignoble des Amis de la Vigne » par l'association CAVE (Chécly les Amis de la Vigne), et le jeudi 16 novembre, causerie « La carte postale, témoin de son temps ».



### CONTACT

hptl.saintdenis@gmail.com  
omhboudeau@orange.fr  
Blog : <http://hptl.unblog.fr>



## HARAS VAL DE LOIRE

### Stages Equitation Vacances été



Dans un cadre convivial et animé, vos enfants pourront participer aux activités proposées par le Haras du Val de Loire, pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi.

Un stage d'équitation basé sur la découverte et l'amusement pour les débutants, sur la préparation des diplômes pour les plus aguerris. Les cavaliers, novices ou confirmés, profiteront d'une cavalerie adaptée à chacun.

Les enfants découvriront le bien-être animal au sein d'un Haras (nous sommes labellisés « bien-être animal » depuis plus de deux ans déjà, le respect de l'animal, l'éducation du cheval, l'entraide en équipe !

**Pour plus d'informations :**  
Téléphone : 02 38 24 75 20  
Mail : [contact@harasduvalde Loire.fr](mailto:contact@harasduvalde Loire.fr)  
Site : [www.harasduvalde Loire.fr](http://www.harasduvalde Loire.fr)



### MAJORITÉ

#### Le fonctionnement du conseil municipal

Le conseil municipal se réunit environ 10 fois par an (légalement au minimum 4 fois par an) pour délibérer sur les affaires de la commune. Nous avons 13 commissions, 14 à compter de juin 2023, toutes composées des conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition.

Leur rôle : se réunir régulièrement pour débattre des projets, examiner les dossiers en cours, chacune dans leur domaine de compétence. C'est à partir du travail effectué en commission que les délibérations sont proposées au vote du conseil municipal.

Dès lors nous ne refaisons pas en conseil municipal les débats des commissions, ni leur travail. L'opposition municipale, qui ne participe à certaines commissions que de façon épisodique, conteste ce principe.

Le conseil municipal est un lieu de discussion sur les délibérations portées à l'ordre du jour, dans le respect, d'une part, de la réglementation, d'autre part, des conseillers municipaux et du public.

### MINORITÉ

#### Augmentation de la taxe foncière de 12,455% adoptée au conseil municipal du 4 avril 2023 : la majorité municipale ne tient pas sa promesse électorale de 2020...

Elle explique la nécessité de faire face (1) à l'augmentation des charges de personnel du fait de la revalorisation du point d'indice et (2) à l'explosion des dépenses énergétiques.

1. Les indemnités des élus font partie des charges de personnel. La revalorisation les augmente de 8%. Pourquoi ne pas l'avoir gelée pour les élus ? Qui a doublé les effectifs de police municipale ?  
2. Qui a priorisé les investissements dans des projets qui engendrent des coûts de fonctionnement (espace co-working par exemple) sans stratégie de réduction des dépenses énergétiques ? Ces choix politiques portent notre endettement à 430 000€ en 2 ans...

Quand la majorité dit ne pas avoir le choix, **nous proposons de prendre exemple sur d'autres communes du Loiret** qui n'ont pas augmenté la taxe foncière, avec un nombre d'habitants équivalent à St-Denis-en-val (Châteauneuf-sur-Loire ou Chécy). Notre maire répond en comparant St-Denis-en-val à Paris ou Grenoble...

**Chacun jugera. Nous avons voté contre.**

Y. PORTUGUES

## Etat civil

# ILS SE SONT DIT OUI

Aurélié MEAR & Vittorio ARETE  
Justine BRASSAERT & Maxime CARPENTIER

# ILS NOUS ONT QUITTÉS

René PERINAUD | Paulette PELLET ép.  
COUTELLIER | Thérèse FRONTINI veuve  
SAILLAU | Éliane CARRE veuve FARNAULT  
| Lucette MABILAT épouse SABIROU |  
Jacqueline CRUEL veuve ZAULI | Pierre  
HERPIN | Pierre Pons | Joël HEMERY |  
Claudette COUTELLIER ép. RICHARD  
| James THEVENET |

### Horaires de la mairie :

Lundi - jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 -  
17h30 | Vendredi : 8h30 - 12h30 /  
13h30 - 17h00 | Samedi : 9h00 - 12h00

### Contact :

mairie@saintdeniserval.com |  
02.38.76.70.34 | 60 rue de Saint Denis  
45560 Saint Denis-en-Val



MAIRIE DE

Saint-Denis-en-Val

Directrice de publication : Marie-Philippine LUBET, maire de Saint-Denis-en-Val | Création : agence WAM! | Réalisation : Marine ROMAN, Service Communication |  
Crédits photos : ©StéphanieMANRY @Freepik | Impression : Cent'Imprim | Dépôt légal : Juillet 2023 | Mairie de Saint-Denis-en-Val, 60 rue de Saint Denis  
45560 Saint-Denis-en-Val, 02.38.76.70.34, mairie@saintdeniserval.com | Ne pas jeter sur la voie publique



## Agenda

### JUIN

14 | **Prévention routière**  
Espace Pierre LANSON  
Police municipale :  
06.08.68.16.40

17 | **Concert festival de Sully**  
Eglise Saint-Denis  
14h et 20h30

25 | **Festi gamin**  
Salle Montjoie  
À partir de 15h30

30 | **Cinéma plein air et animations**  
Stade Chemeau  
À partir de 20h45

### JUILLET

6 | **Atelier mémoires et découvertes**  
Salle de la Gaité  
10h00 à 11h30  
(inscription obligatoire)

7 | **Fluo boom avec l'ADPE**  
Pierre Lanson  
17h45 pour les élémentaires  
20h pour les collégiens

13 | **Atelier mémoires et découvertes**  
Salle de la Gaité  
10h00 à 11h30  
(inscription obligatoire)

13 | **Spectacle Pyrotechnique et bal**  
Stade de Chemeau  
21h30

14 | **Festivité du 14 juillet et hommage  
aux Justes**  
Parvis de la Mairie  
11h00

20 | **Atelier mémoires et découvertes**  
Salle de la Gaité  
10h00 à 11h30  
(inscription obligatoire)

25 | **Diffusion du Livre de la jungle**  
Espace Pierre Lanson  
14h30

27 | **Atelier mémoires et découvertes**  
Salle de la Gaité  
10h00 à 11h30  
(inscription obligatoire)

27 | **Don du sang**  
Salle Montjoie  
14h30 à 21h30

### AOÛT

31 | **Don du sang**  
Salle Montjoie  
14h30 à 21h30

### SEPTEMBRE

8 | **Accueil nouveaux arrivants**  
Salle Montjoie  
19h

9 | **Forum des associations**  
Salle Montjoie  
Toute la journée

CET ÉTÉ SAINT DENIS-EN-VAL  
ORGANISE ...

**CINÉMA  
PLEIN AIR**

**VENDREDI 30 JUIN**

Stade Chemeau  
22h00

**30 JOURS MAX**  
Avec Tarek Boudail, Philippe  
Lacheau, Julien Arruti

**ENTRÉE LIBRE DÈS 20H45**  
Transats à disposition et animations : Jeux en bois,  
Structure Arena gonflable, Basket et Jeu du clou  
Foodtruck Paolino Pizza et Stand à pop-corn

PAIEMENT UNIQUEMENT EN ESPÈCES  
PAS DE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

MAIRIE DE  
Saint-Denis-en-Val

Renseignements :  
02.38.76.76.37 ou 02.38.76.44.87

